



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



## Remettre le bien-être des personnes au centre des stratégies de reprise post-COVID-19 : le rôle critique des parlements

Jeudi 31 mars 2022  
14 h 30-16 h 30 (HAEC, heure de Genève)

Organisé conjointement par l'Union interparlementaire (UIP)  
et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE)

### NOTE D'ORIENTATION

#### Contexte

La pandémie de COVID-19 a considérablement fait reculer les progrès des Objectifs de développement durable (ODD) en impactant tous les aspects du développement. En révélant la vulnérabilité et les inégalités de nos sociétés, l'état d'urgence sanitaire mondiale a suscité une prise de conscience montrant à quel point il est crucial pour les pays de mettre en place des politiques et des dispositions législatives visant à traiter les enjeux actuels et structurels. Le chômage a augmenté, les chaînes d'approvisionnement ont été interrompues, et la pauvreté ainsi que les inégalités entre les sexes, économiques et sociales se sont aggravées, en dépit des mesures importantes prises par les gouvernements pour protéger les travailleurs et soutenir les entreprises durant cette crise sans précédent.

Il faut de toute urgence accélérer les progrès en adoptant des stratégies permettant de faire face à la situation d'urgence sanitaire mondiale tout en favorisant la mise en œuvre des ODD. Les programmes de riposte à la COVID-19 doivent utiliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) comme fil conducteur pour jeter les bases de sociétés et de populations plus résilientes. De par leur nature intégrée et interdépendante, les ODD offrent une feuille de route qui peut aider les pays à mieux préparer leur riposte à la pandémie et à mettre en œuvre des plans de reprise qui tiennent compte des synergies et des compromis entre les ODD et leurs cibles. L'intégration de cette approche est extrêmement importante pour éviter le gaspillage des ressources, renforcer la coordination et surtout mettre en œuvre des plans cohérents pour donner suite aux questions actuelles mais également récurrentes.

Les parlements peuvent apporter des changements majeurs en faveur du développement durable. Ils peuvent traduire les ODD en lois exécutoires qui répondent aux priorités de développement propres à chaque pays, assurer le suivi de l'application de ces lois et veiller à ce que le gouvernement rende des comptes aux citoyens s'agissant des progrès accomplis dans la réalisation des ODD au niveau national. En tant que membres de l'instance représentative suprême, les parlementaires sont les mieux à même de façonner les orientations et les priorités stratégiques, de s'assurer que les besoins de toutes les couches de la société – en particulier ceux des plus vulnérables et des plus marginalisées – sont dûment pris en compte, et de suivre l'évolution des engagements nationaux et internationaux pris par leurs gouvernements.

Les parlements peuvent par ailleurs assurer un suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD au niveau national grâce aux examens nationaux volontaires (ENV) présentés par leurs gouvernements au Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable. Selon le dernier rapport de l'UIP sur la participation parlementaire aux examens nationaux volontaires 2021, les parlements ont doublé leur participation depuis 2016. Toutefois, si leur participation à ce processus demeure faible, il est certain

que les parlements peuvent y prendre part avec plus de vigueur et d'efficacité. Il est donc essentiel pour les parlementaires d'être tenus informés et de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des ODD par le biais de ces plateformes régionales et internationales également.

Organisé conjointement par l'UIP et la CEE, le webinaire précédera le Forum régional sur le développement durable 2022, une réunion intergouvernementale organisée par la CEE les 6 et 7 avril 2022 afin d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD au niveau régional. Le Forum offre une perspective régionale sur la mise en œuvre du Programme 2030 en identifiant les tendances régionales et en consolidant et en partageant les meilleures pratiques et les enseignements tirés. Il contribue par ailleurs au suivi et évalue l'état d'avancement du Programme 2030 à l'échelle régionale. Dans ce contexte, le Forum régional sur le développement durable 2022 s'articule autour du thème *Reconstruire en mieux après la maladie à coronavirus (COVID-19) tout en accélérant la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région de la CEE.*

## **Objectifs**

Le webinaire vise à :

- Fournir aux parlementaires et au personnel parlementaire des outils permettant d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD aux niveaux national et régional, ainsi que des informations actualisées à cet égard.
- Encourager les débats et les échanges sur les stratégies concrètes destinées à accroître l'engagement des parlements dans le processus des examens nationaux volontaires (ENV) pour contrôler l'action gouvernementale, renforcer l'appropriation nationale et apporter un appui politique aux ODD.
- Favoriser les échanges et partager les recommandations sur les mesures concrètes que pourraient prendre les parlements afin de stimuler une croissance économique inclusive et de promouvoir le travail décent pour une reprise juste et durable.

**Date** : 31 mars 2022

## **Participation**

Le webinaire est ouvert aux parlements des États membres de la CEE : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie et Ukraine.

**Langue** : Les langues de travail seront l'anglais, le français et le russe.

**Plateforme du webinaire** : L'événement sera hébergé sur la plateforme Zoom.

**Inscription** : Les parlementaires et le personnel parlementaire intéressés peuvent soumettre leur demande d'inscription via le lien suivant :

<https://zoom.us/j/98670915440?pwd=ODJyMEF2Y2FDaHM2VjNHMzBMQWVndz09>